

Le personnel éducatif du lycée Blaise Cendrars
et des représentant.e.s élu.e.s des parents d'élèves
12 avenue Léon Jouhaux
93270 Sevran

Monsieur Auverlot,
Recteur de l'académie de Créteil

S/C de la Cheffe d'établissement

Lundi 17 mai 2021

Objet : Demande d'audience auprès du rectorat concernant la DHG pour la rentrée 2021 - 2022

Monsieur le recteur,

Nous tenons à vous faire part de notre position concernant la dotation horaire globale (DHG) prévue pour notre établissement à la rentrée prochaine par le rectorat de Créteil.

En effet, le rectorat prévoit pour le lycée général et technologique une structure à :

- 10 divisions en 1^{ère} pour 11 divisions en 2^{nde} ;
- 6 divisions en 1^{ère} Générale pour 11 divisions actuellement en 2^{nde} portant ainsi nos effectifs à 35 élèves par classe alors qu'ils étaient à 30 cette année ;
- 3 divisions en 1^{ère} STMG pour 11 divisions actuellement en 2^{nde} pérennisant une classe avec un effectif supérieur à 24 ;
- 3 divisions en Terminale STMG pour 78 élèves en 1^{ère} STMG, portant des effectifs moyens de classe à 26 (supérieur au seuil de 24 qui avait été acquis depuis des années).

Nous nous opposons à la structure prévue par le rectorat pour les raisons suivantes :

- La structure actuellement prévue est incohérente puisqu'elle prévoit seulement 10 classes de 1^{ère} pour 11 classes de secondes, ce qui entraînera une explosion des effectifs par classe. En 1^{ère} générale, nous passerions à 35 élèves par classe, et en STMG l'une des classes monterait à 30, comme cette année. Par ailleurs, l'augmentation concernera également les effectifs de Terminale, que ce soit en filière générale ou filière technologique (jusqu'à 35 élèves par classe en filière générale).
- Rappelons à ce titre que les engagements pris dans la DHG de l'année dernière n'ont pas été respectés pour la série technologique, puisqu'une division a été supprimée en fin d'année scolaire : nous sommes passés de 4 STMG (bloquées à 24 élèves) à 3 STMG (24, 24, 30).
- Alors même que les élèves ont été affecté.e.s par le confinement de mars 2020, alors qu'ils et elles doivent fournir une charge de travail supplémentaire pour rattraper le retard pris dans les programmes, alors que le contexte sanitaire devrait entraîner une augmentation des moyens alloués à l'éducation (classes à effectifs réduits, création de postes d'enseignant), nous assistons avec stupéfaction à une nouvelle dégradation de nos conditions d'enseignement et des conditions d'apprentissage de nos élèves.

Concernant la section professionnelle :

- Nous avons appris que le calcul sur le volume supplémentaire alloué au bac professionnel Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés avait été revu à la baisse. En effet, si auparavant ce calcul s'effectuait sur la capacité totale d'élèves de ces classes (soit 24 élèves par classe pour les 6 classes) , il a été décidé cette année que ce calcul s'effectuerait au nombre d'élèves près de chaque division .
- Nous constatons tout d'abord une erreur de la part du rectorat qui a considéré que le nombre d'élèves en bac pro MELEC serait l'année prochaine identique au nombre de cette année sans tenir compte des montées, des éventuels redoublements en terminale et des réorientations.
- Nous sommes surtout scandalisé.e.s de ces petites économies que tente de faire le rectorat au détriment d'élèves de la filière professionnelle qui sont sans doute les élèves ayant le plus besoin de moyens. Nous rappelons tout de même que dans notre lycée, autour de 75 % des élèves de la section professionnelle sont issu.e.s d'une catégorie socio-professionnelle défavorisée quand la moyenne du département se situe autour de 60 %.

Nous demandons pour la rentrée prochaine des moyens d'enseignement permettant la réussite de tou.te.s nos élèves :

- L'ouverture d'une classe de 1ère Générale
- L'ouverture d'une classe de 1ère STMG
- L'ouverture d'une classe de Terminale STMG
- Un calcul sur le volume complémentaire de la section professionnelle identique à celui des années précédentes.

Enfin, nous alertons à nouveau sur la situation de l'établissement au regard de ses indicateurs sur le public accueilli, de l'augmentation des effectifs, de l'état de son bâti. Nous dénonçons le peu de moyens alloués à notre lycée et les économies réalisées qui desserviront nos élèves. Nous sommes déterminé.e.s à obtenir satisfaction.

Toutes ces demandes ont été adoptées sous forme de motion lors du conseil d'administration du lycée le mardi 11 mai 2021.

C'est pourquoi nous demandons une audience auprès de vos services.

Veillez agréer, monsieur le Recteur, l'expression de notre profonde dévotion à l'enseignement public.

Le personnel éducatif du lycée Blaise Cendrars de Sevran et des parents élus .